

0 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 26 février 2024

Délibération CA n° 202402-06

NOTE DELEGATIONS DE SIGNATURE DU PRESIDENT

Préambule

Vu le décret n°2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains publics de l'Etat.

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la ComUE Normandie Université.

Conformément aux dispositions de l'article 1.1. du Règlement intérieur approuvé par le Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2018, les délégations de signature du président de Normandie Université présentées ci-dessous sont soumises à l'approbation des administrateurs :

Délégation de signature dans la limite des activités de l'Ecole doctorale pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, à l'exception des dépenses, des recettes, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.

Valérie VIGNAUX (UCN)

Directrices-adjointe Ecole Doctorale Normandie Humanité
(NH)

L'arrêté de délégation nominatif sera communiqué à la Rectrice, Chancelier des Universités, et publié.

Résultats des votes – Nombre d'électeurs : 38 – Nombre de votants : 33

Pour : 31 voix

Abstention : 2 voix

Contre : 0 voix

Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature du Président de Normandie Université à la Directrice-adjointe de l'Ecole Doctorale Normandie Humanités, chargée du programme RADIAN, Madame Valérie VIGNAUX, sous réserve de sa nomination par les établissements co-accrédités

Adoptée en Conseil d'Administration le 26 février 2024,

Le Président de Normandie Université,
Ronan CONGAR

